



Compte rendu sommaire du Conseil syndical du 1^{er} avril 2019

Le compte rendu de la séance du 18 mars 2019 est adopté.

DELIBERATION N° 2019-12

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - COMPTE DE GESTION 2018

Le Compte de Gestion 2018 du Budget Principal est approuvé.

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-13

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

L'excédent de fonctionnement cumulé est de : 257 110.10 € (excédent 2018) (pas de report antérieur).

Le déficit d'Investissement cumulé est de : 12 953.72 € (déficit 2018) + 47 786.01 € (déficit antérieur reporté) = 60 739.73 €

Les restes à réaliser 2018 à reporter sur le Budget Primitif 2019 sont :

- Dépenses d'investissement : 163 104.00 €
- Recettes d'investissement : 88 465.00 €

Le Compte administratif 2018 du budget principal est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2019-14

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Affectation des résultats 2018

Compte 1068: financement de l'investissement	135 378.73 €
Ligne 001 Déficit d'investissement reporté :	60 739.73 €
Ligne R002 Excédent de fonctionnement reporté :	121 731.37 €

257110.10-135378.73

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-15

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF

Le budget principal primitif est voté à l'unanimité et se présente comme suit :

➤ **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses et recettes : 1 019.284.37 €

➤ **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses et recettes : 1 319 525.10 €

DELIBERATION N° 2019-16**FINANCES - BUDGET ANNEXE - COMPTE DE GESTION 2018**

Le Compte de Gestion 2018 du Budget Annexe est approuvé.

ADOPTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-17**FINANCES - BUDGET ANNEXE - COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

L'excédent de fonctionnement cumulé est de : 29 422.37 € (excédent 2018) + 49 634.18 (report antérieur) = 79 056.55 €

L'excédent d'investissement cumulé est de : 11 790.97€ (excédent 2018) - 8 329.01 € (déficit reporté) = 3 461.96 €

Les restes à réaliser 2018 à reporter sur le Budget Primitif 2019 sont :

- Dépenses d'investissement : 0.00 €
- Recettes d'investissement : 0.00 €

Le Compte administratif 2018 du budget annexe est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2019-18**FINANCES - BUDGET ANNEXE - AFFECTATION DES RESULTATS 2018****Affectation des résultats 2018**

Compte 1068 : financement de l'investissement	0.00 €
Ligne 001 : Excédent d'investissement reporté	3 461.96 €
Ligne R002 : Excédent de fonctionnement reporté (79056.55 – besoin financement de l'investissement 0)	79 056.55 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-19**FINANCES - BUDGET ANNEXE - BUDGET PRIMITIF 2019**

Le budget annexe primitif est voté à l'unanimité et se présente comme suit :

- **SECTION DE FONCTIONNEMENT**
Dépenses et recettes : 315 756.55 €
- **SECTION D'INVESTISSEMENT**
Dépenses et recettes : 111 448.51 €

DELIBERATION N° 2019-20**FINANCES - BUDGET PRINCIPAL – EMPRUNT A COURT TERME SUR 2 ANS**

Il est décidé de recourir à un emprunt à court terme, sur 2 ans, dès 2019 d'un montant de 100 000 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-21**ACTION AGRICOLE - HAIES ANTI-EROSION : CONVENTION ET DEMANDE DE REVERSEMENT DE LA PART RESTANT DUE PAR L'EXPLOITANT OU LE PARTICULIER**

Le projet est le suivant :

Nom société	Localisation du projet	linéaire de haie en ml	montant approximatif du projet en € HT	montant approximatif de la somme à percevoir en €
EARL de Plein Bosc	ETOUTTEVILLE	25	495	100
	TOTAL	25	495	100

ADOPTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-22**ACTION AGRICOLE - TTCR et haies herbacées : Paiements dans le cadre de sa mise en place**

Le projet est le suivant :

Nom de la société	Surface Projet m ²	Montant approximatif du projet HT	Montant maximal à reverser	Localisation du projet	Enjeu
LELONG Pierre	3600	477	381,60 + 50	Cailleville	Erosion Ouvrage tampon

ADOPTE A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-23**BUDGET PRINCIPAL – REVERSEMENT DE FRAIS A LA COMMUNE D'OUVILLE-L'ABBAYE DANS LE CADRE DE LA REALISATION D'UNE NOUE**

Dans le cadre de nos projets de travaux sur la commune d'Ouville-l'Abbaye, il a été nécessaire de prévoir la réalisation d'une noue enherbée en bordure de la RD 67. Les frais de notaire ont été avancés par la commune d'Ouville l'Abbaye et il convient de procéder au remboursement de ceux-ci pour la somme de 514.98 €.

ADOPTE A LA MAJORITE

1 abstention : M. O. LECONTE

DELIBERATION N° 2019-24**ACTION MARE - DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE - MARE DU NOUVEAU MONDE A HAUTOT L'AUVRAY**

Faute d'accords avec le propriétaire d'une parcelle pour la création d'une mare qui permettrait de limiter les inondations sur les voies publiques au hameau du Nouveau Monde à Hautot-l'Auvray, il est décidé d'engager les démarches nécessaires à la Déclaration d'utilité publique, l'enquête parcellaire conjointe et en particulier la mise en enquête publique des dossiers.

ADOPTE A L'UNANIMITE

REMARQUES ET/OU QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Rémi LECONTE, délégué de la commune de Bouville et de la Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville-Yerville, remercie l'ensemble du personnel du Syndicat pour le bon déroulement des travaux qui ont eu lieu sur sa commune.

FIN DE LA SEANCE A 20 H.

**Le compte rendu de séance est consultable dans son intégralité au
Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent – 27 bis Rue du Chauffour – 76450 CANY-BARVILLE**